

ADMINISTRATION COMMUNALE DE NEUFCHATEAU

ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre du décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale, le **COLLEGE COMMUNAL** de la Commune de **NEUFCHATEAU** porte à la connaissance des habitants qu'il a décidé de procéder à une enquête visant l'incorporation dans le domaine public d'une partie de la parcelle cadastrée 1e Division Neufchâteau, Section A, n°64E d'une superficie de 363m², en vue d'élargir le chemin n°6 sis dans le zoning de Semel. Ce projet d'incorporation de voirie est repris dans le plan de mesurage levé et dressé le 31/07/2012 par le Géomètre Expert Ch. JENTGES.

Les personnes qui ont des observations et/ou réclamations à faire valoir au sujet de ce projet sont priées de les faire parvenir **PAR ECRIT** à l'administration communale, **au plus tard le 14 juin 2018 à 11h00**, ou de se présenter à la maison communale le **14 juin 2018 à 11 heures**, à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales au délégué du Collège Communal lors de la séance de clôture d'enquête.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture, à savoir le 10/05/2018, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir le 14/06/2018 (11h00), à l'Administration communale – Service Achat-Vente, Grand'Place1, 1^e étage, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, excepté le jeudi après-midi. Par ailleurs, une permanence particulière sera organisée le jeudi 24 mai 2018 jusque 20h00 par votre commune. Dans ce cas, rendez-vous devra être pris auprès de Mr. Florian GOOSSE au 061/27.51.41, au plus tard 24h à l'avance.

- Date d'ouverture de l'enquête : **10 mai 2018**.
- Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : Hôtel de Ville - Grand'Place, 1 - Salle Brasseur (1^{er} étage) à 6840 Neufchâteau le **14 juin 2018 à 11 heures**.

Le 02/05/2018

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,

J-Y DUTHOIT

Le Bourgmestre,
Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué (art. L1132-4 CDLD)

D.FOURNY

C. GRANDJEAN

